

**DÉPARTEMENT
des
ALPES MARITIMES**

**EXTRAIT du REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DE LA CAISSE DES ÉCOLES
DE LA COMMUNE DE GATTIERES**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU : 9 AVRIL 2024
Afférents au Conseil Municipal 6	En exercice 13	Qui ont pris part au vote 10	Le neuf avril deux mille vingt-quatre à dix-sept heures trente

Transmis à la Préfecture de Nice le : 12 AVRIL 2024	Le comité de la Caisse des Écoles régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame MOIREAU Laure, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.
Affiché en Mairie le : 02/05/2024	

Étaient présents : Mesdames HEYBERGER-PAUL, DEBONO, MARCHAND, AMAURY, BARRAL, DEMORO, LIVIANI, STEVE, CAVALLO le représentant du PREFET.

Absents et excusés : Mesdames GUIT-NICOL, CAPRINI, L'INSPECTRICE ACADEMIQUE.

Madame MARCHAND est élue secrétaire

09-2024 Budget primitif 2024 de la caisse des écoles

Madame MOIREAU expose :

Madame MOIREAU propose l'adoption du budget primitif 2024 de la Caisse des Ecoles de Gattières par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			Pour mémoire Budget Global 2023	Proposition B.P. 2024
Chapitre	011	Charges à caractère général	43 442,10	51 668,25
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	3 505,00	14 241,99
Chapitre	67	Charges Exceptionnelles	17 746,73	0,00
Chapitre	042	Transferts entre sections (Amortissements)	10 930,00	11 770,00
Total Dépenses Fonctionnement			75 623,83	77 680,24

RECETTES			Pour mémoire Budget Global 2023	Proposition B.P. 2024
Chapitre	002	Excédent antérieur reporté	25 223,83	27 680,24
Chapitre	70	Produites des services du domaine/ventes	300,00	0,00
Chapitre	74	Dotations, subventions, participations	50 000,00	50 000,00
Chapitre	77	Produits exceptionnels	100,00	0,00
Total Recettes Fonctionnement			75 623,83	77 680,24

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Pour mémoire Budget Global 2023	Proposition B.P. 2024
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	33 809,48	39 707,44
Total Dépenses Investissement			33 809,48	39 707,44

RECETTES			Pour mémoire Budget Global 2023	Proposition B.P. 2024
Chapitre	001	Résultat reporté d'investissement	15 709,48	25 837,44
Chapitre	040	Transferts entre sections (Amortissements)	10 930,00	11 770,00
Chapitre	10	Dotations, Fonds divers et réserves (FCTVA)	7 170,00	2 100,00
Total Recettes Investissement			33 809,48	39 707,44

Les subventions de fonctionnement allouées aux organismes privés et aux associations, à l'article 65748, s'élèvent à :

- 1 856,00 € pour l'OCCE de l'école Léon Mourraile (dont 1000€ pour la participation aux transports des élèves participant à des classes de découvertes).
- 1 565,00 € pour l'OCCE de l'école de la Bastide (dont 1000€ pour la participation aux transports des élèves participant à des classes de découvertes).

Elles doivent faire l'objet d'un vote spécifique.

Le comité décide de déléguer au Président la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein du budget, dans la limite de 7,50% des dépenses réelles de fonctionnement (hormis les dépenses de personnel) et des dépenses réelles d'investissement.

Conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT, le Président en informera le comité dans la plus proche séance suivant l'utilisation de la fongibilité des crédits.

Après en avoir délibéré les membres du Comité de la Caisse des Ecoles adoptent à l'unanimité les subventions à verser aux organismes privés et aux associations :

- L'OCCE de l'école Léon Mourraile : 1 856,00 €
- L'OCCE de l'école la Bastide : 1 565,00 €

Après en avoir délibéré les membres du Comité de la Caisse des Ecoles adoptent à l'unanimité la fongibilité des crédits dans la limite de 7,50% des dépenses réelles de fonctionnement (hormis les dépenses de personnel) et des dépenses réelles d'investissement,

Après en avoir délibéré les membres du Comité de la Caisse des Ecoles adoptent à l'unanimité le Budget Primitif 2024. Il s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : 77 680,24 €
- Section d'investissement : 39 707,44 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

MARCHAND Caroline
La secrétaire de séance,



MOIREAU Laure
La Vice-Présidente,
Par délégation du Président.

